



A.D.S.E.A. 28
Association Départementale pour la Sauvegarde
de l'Enfant à l'Adulte d'Eure-et-Loir

GUIDE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



www.adsea28.org

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



35, avenue de la Paix
28300 LEVES
Tél. : 02 37 30 06 12
Fax : 02 37 32 85 67
@ : prevention@adsea28.org

Caractéristiques du service

La Prévention Spécialisée, compétence du Département depuis la loi de décentralisation du 6 janvier 1986 est une action sociale et éducative territorialisée. Sa mission s'exerce dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale afin de prévenir la marginalisation et de faciliter l'insertion ou la promotion des jeunes et des familles.

Missions et originalités du service

À partir d'un travail de rue quotidien et d'une présence dans les lieux fréquentés par les jeunes, en allant à leur rencontre de façon volontaire et respectueuse pour établir une relation de confiance :

- par un accompagnement éducatif adapté,
- par la mobilisation des potentiels et savoirs-faire sociaux des individus et des groupes,
- par un travail en réseau avec les partenaires.

Communes concernées à ce jour :

Mainvilliers et Vernouillet

Public : Mineurs à partir de 10 ans, jeunes majeurs jusqu'à 21 ans et leur famille.

SERVICE AIDE ET DIALOGUE



PÔLE DE JOUR POUR ADOLESCENTS - PJA

35, avenue de la Paix
28300 LEVES
Tél. : 02 37 36 56 47
Fax : 02 37 27 69 96
@ : pole-de-jour@adsea28.org

Caractéristiques du service

Le service est autorisé à recevoir 25 jeunes filles et garçons de 12 à 18 ans, du département :

- au titre de la Protection de l'Enfant et confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance en application de l'article 222-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- ou dans le cadre de la convention Education Nationale / ASE (Aide sociale à l'enfance) / ADSEA en tant que dispositif Classe relais.

Missions et originalités du service

Le PJA est destiné à accueillir en journée sur le temps scolaire et hors scolaire des adolescents se trouvant à la limite de la rupture scolaire, familiale et sociale. Il assure des prestations éducatives, scolaires, techniques, d'insertion et de conseils ainsi qu'un accompagnement de la famille dans l'exercice de sa fonction parentale.

Capacité d'accueil : 25 jeunes.

Le service fonctionne toute l'année
(fermeture la moitié des vacances scolaires).



PÔLE MANDATAIRES

9, Boulevard Clemenceau
28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 33 01 39
Fax : 02 37 28 11 27
@ : pole-mandataires@adsea28.org

Caractéristiques du service

Le service est autorisé pour 120 mesures juridiques de protection des majeurs exercées par les mandataires :

- Curatelle renforcée et Curatelle simple, Tutelle et Sauvegarde de justice.

Il agit sur décision du Juge des Tutelles des Tribunaux d'Instance.

- Le service exerce une activité MASP (mesure d'accompagnement social personnalisé) régie par l'article L271-1-1 à 8 du Code de l'Action Sociale et des Familles pour 11 mesures.

Missions et originalités du service

La protection de la personne et de ses biens est instaurée et assurée dans le respect des lois, des libertés individuelles, des droits fondamentaux et de la dignité de la personne. Elle a pour finalité l'intérêt de la personne protégée et favorise, dans la mesure du possible, l'autonomie de celle-ci.



PÔLE JEUNES MAJEURS

9, boulevard Clemenceau
28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 30 23 23
Fax : 02 37 28 11 27
@ : pole-jeunesmajeurs@adsea28.org

Caractéristiques du service

- **Point Accueil Ecoute Jeunes - PAEJ de 17 à 25 ans :** écoute, information et orientation.
- **Accompagnement socio-éducatif pour les 18-21 ans :**
 - avec ou sans mandat dans le cadre de la protection de l'enfance,
 - avec ou sans hébergement.

Missions et originalités du service

Accompagnement éducatif de proximité pour soutenir le projet d'insertion sociale et professionnelle du jeune et son accès à l'autonomie.

Le service fonctionne toute l'année.



SERVICE D'HÉBERGEMENT ÉDUCATIF MIXTE POUR ADOLESCENTS - SHEMA

 102, rue de Fresnay
28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 21 82 04
Fax : 02 37 21 94 84
@ : shema@adsea28.org



Caractéristiques de l'établissement

L'établissement est habilité à recevoir des adolescents garçons et filles de 12 à 18 ans confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et par les Juges des Enfants en application des articles 375 et suivants du Code Civil (assistance éducative).

La prise en charge et l'hébergement sont assurés sur plusieurs unités de vie, réparties sur les villes de Chartres et Lèves, implantées soit en bâtiments collectifs, soit en maison de ville, soit en hébergement autonome.

Capacité d'accueil en Maison d'enfants à caractère social (MECS) : 40 places

Capacité d'accueil mineurs non accompagnés : 35

Mode de scolarité : Etablissements scolaires et de formation environnants

Ouvert toute l'année sans interruption

Missions et originalités de l'établissement

Les missions de l'établissement sont expressément tournées vers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, à travers une prise en charge globale incluant un hébergement toute l'année et un suivi éducatif et scolaire. Le cadre institutionnel favorise l'émergence des projets de chacun des jeunes, de manière différenciée et individualisée.

INTERNAT SOCIO-ÉDUCATIF MÉDICALISÉ POUR ADOLESCENTS - ISEMA

 25, rue de Chartres
28120 ILLIERS-COMBRAY
Tél. : 02 37 23 86 35
Fax : 02 37 23 26 72
@ : isema@adsea28.org



Caractéristiques de l'établissement

L'ISEMA est une structure médico-sociale telle que prévue à l'article L.312-1 aliéna 12 du Code de l'Action Sociale et des Familles depuis le 20 mars 2014. Il bénéficie d'une triple habilitation Protection Judiciaire de la Jeunesse/Aide Sociale à l'Enfance/Agence Régionale de Santé.

Cet internat mixte est réservé à des adolescents de 12 à 18 ans, bénéficiant déjà de mesures de protection dans le cadre de l'assistance éducative ou de l'ordonnance du 2/02/1945. Leur caractéristique est d'avoir connu un parcours de prise en charge qui s'est soldé par plusieurs échecs dans tous les projets institutionnels du dispositif de protection de l'enfance.

Missions et originalités de l'établissement

L'ISEMA allie protection, soin, éducation, activités éducatives, scolarité et insertion sociale et professionnelle sur un même site. L'ISEMA s'appuie sur le modèle d'intervention de thérapie brève, systémique et stratégique de l'école de Palo Alto. L'approche thérapeutique propose des procédures de communication orientées vers la résolution des problèmes présentés par les patients ou le mandant.

Capacité d'accueil : 12 places
Ouvert toute l'année sans interruption

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL - SAF

 9, rue de Voves
28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 36 56 56
Fax : 02 37 36 60 61

ACCUEIL FAMILIAL

@ : saf@adsea28.org

Caractéristiques du service

Les enfants sont pris en charge par des Assistants familiaux soutenus par une équipe pluri-professionnelle dans le cadre de la protection de l'enfance (article 375 et suivants du Code Civil et Code de l'Action sociale et des familles).

Missions et originalités du service

L'accueil familial a pour mission :

- de veiller au bien être de l'enfant, à sa santé, à son équilibre et à son développement physique, psychique, affectif et intellectuel,
- d'aider l'enfant à s'inscrire dans sa filiation et son histoire et favoriser l'équilibre de ses relations entre sa famille et sa famille d'accueil.

Capacité d'accueil : 50 mineurs ou jeunes majeurs
Assistants familiaux : 30
Le service fonctionne toute l'année.

MÉDIATION FAMILIALE

@ : saf-mediation@adsea28.org

Caractéristiques du service

Dans le respect de l'éthique professionnelle, une médiatrice diplômée d'Etat propose un accompagnement neutre, impartial et est soumise aux règles de confidentialité. Elle tente de restaurer la communication et intervient lors de conflits liés au divorce, à la séparation, à l'exercice de la coparentalité, à la prise en charge du parent âgé. La médiation intervient dans le cadre d'une demande d'un Juge aux Affaires Familiales ou à l'initiative des personnes.

ESPACE DE RENCONTRE

@ : espace-rencontre@adsea28.org

Caractéristiques du service

Ce service s'adresse à toutes situations où l'exercice du droit de visite est interrompu, difficile ou trop conflictuel.

Objectif : maintenir la relation entre l'enfant et le parent ou famille élargie avec lequel il ne vit pas. Ces rencontres peuvent avoir lieu à la demande d'un Juge aux Affaires Familiales ou d'un Juge des Enfants, du Conseil départemental ou des familles elles-mêmes.

Il est ouvert du lundi au samedi.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS (AEMO/AED/SERAD)



Direction

37, rue de la Chacatière
28300 LÈVES

Tél. : 02 37 18 07 10

Fax : 02 37 18 07 07

@ : aemo@adsea28.org

- 2 antennes à Lèves (Chartres / Nogent-le-Rotrou & Chartres / Châteaudun)
- 1 antenne basée au 2 avenue des Bâtes 28100 DREUX - Tél. : 02 37 50 16 32

Capacité d'accueil : 720 mesures d'AEMO, 130 AED, 30 actions éducatives renforcées.

Durée d'une ordonnance : 1 an

Durée du jugement : 2 ans maximum

Le service fonctionne toute l'année.

Intervention : tout le département d'Eure-et-Loir.



Caractéristiques du service

Le service est habilité à exercer :

- des mesures d'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) confiées par les Juges des Enfants en application des articles 375 et suivants du Code Civil, en direction de mineurs vivant dans leur famille ou confiés à des tiers ;
- des mesures d'AED (Aide Educative à Domicile) après désignation par l'autorité administrative (ASE) en application des articles L222-2 et L222-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles au titre de sa mission de protection de l'enfance ;
- des mesures d'actions éducatives renforcées à domicile exercées par le SERAD.

Missions et originalités du service

La mission confiée au service a pour but d'aider des parents à assumer les droits et devoirs que confère l'autorité parentale. En sollicitant les ressources familiales dans une perspective d'évolution et de changement, l'intervention se propose d'amener chacun à retrouver sa place dans sa famille et ainsi de faire cesser le danger.

L'ADSEA d'Eure-et-Loir est une association laïque d'aide à la personne. Créée en 1918, elle a été refondée autour de l'année 1942 pour venir en aide à des adolescents et des jeunes adultes en difficultés. Même si le périmètre de ses interventions s'est élargi, son objectif n'a pas varié dans le temps.

Acteur de terrain, nos actions sont avant tout tournées vers l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficultés sociales et familiales. Notre action trouve également tout son sens dans notre engagement citoyen, étroitement lié à nos valeurs qui inspirent quotidiennement nos pratiques :

- reconnaître la personne accueillie dans sa dignité,
- considérer chacun dans sa globalité,
- aider chaque personne accompagnée à s'insérer socialement et à exercer une pleine citoyenneté,
- faire valoir l'importance des droits et des devoirs de chacun,
- soutenir l'exercice de la parentalité.

À travers ce document, vous avez pu découvrir nos activités. Vous souhaitez en savoir plus ?
N'hésitez pas à consulter notre site internet sur lequel vous retrouverez de nombreuses informations et documents complémentaires.

www.adsea28.org



A.D.S.E.A. 28

**Association Départementale pour la Sauvegarde
de l'Enfant à l'Adulte d'Eure-et-Loir**

Siège social : 35 avenue de la Paix - 28300 LEVES
Tél. : 02 37 21 29 16 - E-mail : sauvegarde.28@adsea28.org

